



Conseil de quartier Croix-Rousse Est

Compte-rendu de la réunion du lundi 14.11.2005 à 18.30h

Présents :

MM Cazin et Sornay, co-présidents

Collège habitants :

MM. Chambon, Dubois, Botton, Dinares, Moret

Mmes Colomb-Reimann, Selles, Carcan-Chanel

Collège économique : M.Labarre

La Croix-Rousse n'est pas à vendre : M.Clocher

Auditeurs :

Mmes Bénard, Binet, M.Brighi

1 - La vogue.

Intervention d'Yves Botton : précise que le Bureau n'a, à ce jour, reçu aucune réponse du maire de Lyon à deux courriers (cf. compte-rendu de la réunion précédente). Quant aux forains, ils n'ont pas donné suite à une demande de rencontre de notre part. En clair, la situation semble bloquée.

Le Bureau décide de continuer à suivre ce dossier, à partir d'une commission composée de : Madame SELLES, MM. BOTTON, MORET, CHAMBON et CLOCHER.

2 - La propreté.

Constat : le quartier est toujours très sale, les habitants sont mécontents. Lorsque nous intervenons auprès des responsables au Grand Lyon, ils sont d'accord et transmettent nos doléances aux sociétés privées chargées de l'enlèvement des ordures. La propreté des rues relevant directement des cantonniers

3 - Intervention du député Emmanuel HAMELIN.

Suite à l'invitation que lui avait lancée le Bureau lors de sa réunion du 12.9, le député de notre circonscription a répondu à un certain nombre de questions.

a) « Concurrence » entre les conseils de quartier et les autres associations, en particulier les C.I.L. (Comités d'Intérêt Locaux) :

Le député précise qu'il est possible d'améliorer la loi qui a créé les conseils de quartier.

Mr CAZIN précise « les CIL et les conseils de quartier sont complémentaires dans leur réflexion. De plus, les CIL sont membres de droit des bureaux des conseils »

b) Question : « pourquoi le commissariat de police du 4^e est-il fermé la nuit ? »



Réponse : son activité nocturne étant réduite (1 plainte par nuit en moyenne), cette fermeture a permis à 2 fonctionnaires de police de faire des rondes de nuit.

c) Q : « où en sont les tarifs de LPA (Lyon Parc-Auto) pour 2006 ? »

R : le député précise qu'il était hostile aux augmentations survenues cette année ainsi qu'au stationnement payant. LPA avait fait des bénéfices en 2003, mais il a eu du mal à obtenir les comptes de la société.

Il est favorable à une multiplication des parkings-relais et défend la création de parkings en surface dans le quartier des Pentes de la Croix-Rousse.

Il rappelle qu'il s'est opposé à la construction de petits pavillons autour des tours Pernon.

d) Un représentant du comité de soutien du 4e des familles en mesure d'expulsion remet une pétition. Les enfants sont scolarisés dans les écoles LA FONTAINE, COMMANDANT ARNAUD et le collège CLEMENT MAROT. Les pétition ont recueillie plus de 600 signatures .

Départ du député et fin de la réunion à 20h30.

Prochaine réunion du bureau le Lundi 12.12.2005 à 18.30 h à la Mej